
PROGRAMME DE FOURNITURE DE POMPES À INSULINE POUR LES ADULTES

Le 31 août 2008

Le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels du ministère de la Santé et des Soins de longue durée prend en charge à 100 pour cent le coût des pompes à insuline. Une fois que l'aide financière est approuvée, le versement de 6 300 \$ est effectué au nom du patient directement au fournisseur de son choix. Une subvention annuelle de 2 400 \$ est également versée pour l'achat des fournitures. L'utilisateur de la pompe à insuline reçoit quatre chèques d'un même montant (soit 600 \$ par chèque) chaque trimestre. Les pompes à insuline peuvent être achetées auprès de tout fournisseur inscrit au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels. Les fournitures de pompe à insuline peuvent être achetées auprès de tout fournisseur ontarien qui vend ces produits.

ADMISSIBILITÉ

Le traitement au moyen d'une pompe à insuline est complexe et nécessite des soins fournis par une équipe multidisciplinaire spécialisée de professionnels de la santé.

Toute personne qui réside en permanence en Ontario, atteinte de diabète de type 1, peut présenter une demande de pompe à insuline en communiquant avec les équipes de formation à l'intention des diabétiques inscrites auprès du ministère. Le demandeur doit être titulaire d'une carte Santé valide et satisfaire aux critères d'admissibilité établis. Les équipes de formation sont localisées aux quatre coins de l'Ontario et se composent de professionnels de la santé qui déterminent l'admissibilité aux pompes à insuline et aident à remplir les formulaires de demande.

Les personnes pour lesquelles les injections quotidiennes multiples d'insuline ne produisent pas les résultats attendus et qui sont disposées à utiliser une pompe à insuline, et capables de le faire, peuvent être admissibles. Les patients doivent démontrer un engagement soutenu à surveiller la glycémie et à utiliser la pompe à insuline de façon sécuritaire et appropriée. Ils doivent également participer à un programme de formation sur l'utilisation de la pompe à insuline et visiter périodiquement une clinique de traitement du diabète.

TROIS PRINCIPAUX TYPES DE DIABÈTE

Le diabète est la sixième cause de mortalité en Ontario et au Canada. À l'heure actuelle, environ 900 000 Ontariennes et Ontariens sont diabétiques (8,8 pour cent de la population de la province) et on prévoit que ce chiffre passera à 1,2 million de personnes d'ici 2010. En plus des coûts humains de la maladie, cette dernière a une incidence importante sur le système de santé étant donné que le diabète et ses complications coûtent à la province plus de 5 milliards de dollars par année. Plus de 90 pour cent des personnes atteintes de diabète ont un diabète de type 2 et moins de 10 pour cent ont un diabète de type 1.

- Le diabète de type 1 survient lorsque le pancréas est incapable de produire de l'insuline. L'insuline est une hormone qui aide l'organisme à réguler le taux de glucose (sucre) sanguin. Le diabète de type 1 est généralement diagnostiqué durant l'enfance et l'adolescence. Le diabète de type 1 touche environ 10 pour cent de l'ensemble des diabétiques.
- Le diabète de type 2 survient lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou lorsque l'organisme n'utilise pas efficacement l'insuline produite. Ce diabète apparaît généralement pendant l'âge adulte, bien que des enfants puissent également en être atteints. Le diabète de type 2 touche la majeure partie des 90 pour cent des autres personnes atteintes de la maladie.
- Un troisième type, le diabète gestationnel, est une pathologie temporaire qui apparaît généralement durant la grossesse.

LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Le gouvernement de l'Ontario investit 741 millions de dollars sur quatre ans dans une stratégie globale de lutte contre le diabète afin de prévenir, de prendre en charge et de traiter le diabète dans toute la province. Outre le traitement au moyen de la pompe à insuline, la stratégie de lutte contre le diabète comprend les éléments suivants :

- augmentation de l'accès à des soins prodigués par des équipes;
- prévention du diabète;
- registre du diabète;
- services aux personnes atteintes de maladies chroniques du rein;
- centres d'excellence en chirurgie bariatrique.

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à la Ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161 (numéro sans frais uniquement en Ontario)

Renseignements (Médias) :

Steve Erwin, Bureau du ministre, 416 326-3986

Mark Nesbitt, ministère de la Santé et des Soins de longue durée,
416 314-6197

**ontario.ca/nouvelles-
sante**

Available in English